

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 07 MAI 2021

Convocation du 03/05/2021

Etaient présents :

Messieurs BOULAY Olivier, CHARLES Alain, GRASTEAU Daniel, MESCHIN Jean-Michel,

Mesdames KOLLA Marina, MEUNIER Nadège, , BOUCHER Marie-Laure, SOUMAH-BARRIER Aline.

Absents : Mme JOFFROY Magali, M TILLARD Romain et GONZALEZ Alfredo.

Mme Nadège MEUNIER a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

### **Demande de Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il accepte de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Dossier GUYON/ FORTUNE

Le conseil municipal accepte de rajouter ce point à l'ordre du jour,

### **Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 02 avril 2021.**

Le compte rendu de la réunion du deux avril deux mil vingt-et-un est approuvé et signé par le conseil municipal.

### **Convention fond de concours pour les travaux de voirie à « la nouebernon » avec la CDC**

Monsieur le Maire laisse la parole à Alain CHARLES qui informe le conseil municipal que les travaux consistent à poser une buse à l'intersection de la voie communale n°4 et le chemin rural n°54 dit de la nouebernon afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

Une convention de fond de concours entre la commune de La Madeleine-Bouvet et la Communauté de Communes doit être signée. Elle a pour objet de définir les modalités de versement par la commune d'un fond concours à la CDC pour la réalisation du chantier.

Le montant des travaux s'élève à 2 325 € HT.

Le montant du fond de concours est de 50 % du montant HT des travaux et plafonné à 0.5 x 2 325 € HT, soit 1 162.50 €. Ce montant sera calculé selon les quantités réellement exécutées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document qui s'y réfère pour ces travaux de voirie avec la CDC
- accepte la mise à disposition de cette partie de voirie à « la motellerie » vers la « nouebernon » à la Communauté de Communes Cœur du Perche.

### **Demande de subvention de l'UNA**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association de l'UNA a fait une demande de subvention. Il explique qu'une subvention est donnée par la CDC à l'UNA ainsi qu'à l'ADMR dont le montant est de 7 500 euros pour chaque association. De ce fait les communes ne participent pas.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas attribuer de subvention à l'UNA.

### **Dossier GUYON/ FORTUNE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Maître BELLEMERE de Bretoncelles a étudié le dossier d'acquisition par la commune de l'immeuble cadastré C 110 qui appartient aux consorts GUYON / FORTUNE. Elle propose de ramener les frais du dossier à la somme de 2 400 euros.

Les frais étant revus à la baisse par rapport à ce qui était proposé précédemment, et afin de clarifier l'affaire,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Maître BELLEMERE.

La dépense est prévue à l'opération 41 du budget.

### **Organisation de l'ouverture des plis pour les travaux de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient que la commission des travaux se réunisse,

- pour l'ouverture des plis pour les travaux de la salle polyvalente
- pour faire le point des travaux à venir

### **Organisation du bureau de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains**

Monsieur le Maire demande à chacun ses disponibilités pour les élections. En raison des conditions sanitaires actuelles, elles auront lieu à la salle polyvalente.

### **Questions diverses**

- M le Maire donne plusieurs informations à savoir :
  - o M RODHAIN et Mme RADENAC, candidats aux prochaines élections départementales, viendront présenter leur programme le 04 juin à 18 heures à la mairie (avant la réunion de conseil).
  - o Un rendez-vous avec M GODARD, responsable de la Poste a eu lieu afin de proposer une simulation tarifaire pour mettre en place le système d'adressage dans les hameaux.
  - o L'agence départementale d'Ingénierie 61 propose aussi ce service, une rencontre aura lieu prochainement afin d'en connaître les modalités.
  - o Mme LEHMAN et M TERYN du conseil régional sont venus le 09 avril dernier pour la demande d'arrêt de bus à l'herbage. Le dossier est à l'étude.
  - o Orne métropole n'a pas encore étudié le dossier d'aménagement de bourg.
  - o Les plantations dans le cimetière sont faites.

Mme Soumah-Barrier Aline informe qu'elle a assisté à une réunion du CIAS à la CDC. Elle signale aussi mettre à jour le site Internet de la commune.

Mme Meunier Nadège informe qu'elle a assisté à une réunion pour les adolescents à la CDC.

La séance est levée à 20h30.